

## PORTANT COMPOSITION DU JURY DFAS01 - Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques - 1ère année

### LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'Article L613-1 modifié du Code de l'Éducation,

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu l'Arrêté du 8 avril 2013 modifié relatif au Régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire,

Vu les Statuts de l'UCA ;

### ARRETÉ

#### Article 1

La composition des jurys d'examen DFAS01 - Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques - 1ère année comme suit :

#### Membres du jury

Pierre yves COUSSON, Président, PROF. DES UNIV. - PRAT. HOSP.. DE 2E CL.

Jean BONNET, Vice-président, MAIT. CONF. UNIV. - PRAT. HOSP. DE 2E CL

#### Semestre 1

Marion BESSADET, MAIT. CONF. UNIV. - PRAT. HOSP. DE 1E CL

Laurent DEVOIZE, PROF. DES UNIV. - PRAT. HOSP. DE 1E CL.

Christophe DESCHAUMES, MAIT. CONF. UNIV. - PRAT. HOSP. HORS CLASSE

Julien DUROUX, ENSEIGNANT CONTRACTUEL

Estelle MACHAT, MAIT. CONF. UNIV. - PRAT. HOSP. HORS CLASSE

Delphine SOULIER-PEIGUE, ENSEIGNANT CONTRACTUEL

Stephanie TUBERT, PROF. DES UNIV. - PRAT. HOSP. CL.EX

Marwan EL HELOU, MAIT. CONF. UNIV. - PRAT. HOSP. DE 2E CL (Suppléant)

Marie laure MUNOZ SANCHEZ, MAIT. CONF. UNIV. - PRAT. HOSP. DE 2E CL

Mélanie DERCHU, ASSIST. DES UNIV. - ASSIST. DES HOPITAUX (Suppléante)

#### Semestre 2

Marion BESSADET, MAIT. CONF. UNIV. - PRAT. HOSP. DE 1E CL

Laurent DEVOIZE, PROF. DES UNIV. - PRAT. HOSP. DE 1E CL.

Christelle RICHARD, MAIT. CONF. UNIV. - PRAT. HOSP. HORS CLASSE  
Celine DEVEUVE-MUROL, ASSIST. DES UNIV. - ASSIST. DES HOPITAUX  
Radhouane DALLEL, PROF. DES UNIV. - PRAT. HOSP. CL.EX  
Stephanie TUBERT, PROF. DES UNIV. - PRAT. HOSP. CL.EX  
Marie laure MUNOZ SANCHEZ, MAIT. CONF. UNIV. - PRAT. HOSP. DE 2E CL  
Melanie DERCHU, ASSIST. DES UNIV. - ASSIST. DES HOPITAUX  
Chantal AUDUC, ENSEIGNANT CONTRACTUEL  
Mickael ZBILI, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE (Suppléant)  
Estelle MACHAT, MAIT. CONF. UNIV. - PRAT. HOSP. HORS CLASSE (Suppléante)  
Nicolas DECERLE, MAIT. CONF. UNIV. - PRAT. HOSP. DE 1E CL (Suppléant)

## Article 2

L'arrêté n°583 est abrogé.

## Article 3

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par  
Mathias BERNARD

The image shows a handwritten signature in blue ink next to the official logo of the Université Clermont Auvergne (UCA). The logo consists of a blue circle containing the letters 'UCA' and the text 'Université Clermont Auvergne' around it.

Le 8 avril 2025